



COMPTE RENDU du CA REDUIT du 29/01/2021

Le Président rappelle l'ordre du jour .

Point 1 : Coupes Nationales Sportives

Le message de Samir adressé au niveau national ainsi que la réponse du responsable national résume la situation de façon très explicite.

« Bonjour Vincent,

C'est un peu limite mais il n'est jamais trop tard... alors de la part de toute l'équipe du CA du 87, nous te souhaitons ainsi qu'aux collègues de l'ASMA et tous vos proches, tous nos meilleurs vœux pour cette année 2021 !

A l'ordre du jour, du conseil d'administration restreint qui s'est tenu ce vendredi 29 janvier 2021 à Limoges, la décision sur l'organisation du tournoi ASMA NATIONALE de volley-ball et de basket-ball a été prise à l'unanimité :

Le conseil a voté contre l'organisation cette année 2021 pour les raisons suivantes :

- trop d'incertitude sur la participation des autres équipes ASMA départementales
- le proviseur de l'EPLEFPA de Limoges n'est plus favorable à ce stade pour l'accueil pour l'hébergement des sportifs au sein du lycée
- Incertitude sur l'ouverture des gymnases de Limoges pour ce type d'évènement
- Impossibilité de respecter le protocole sportif pour ce type de rencontre à savoir : isolation 8 jours avant le début du tournoi
- risque de blessures non négligeables des participants face au faible niveau d'entraînement avant compétitions
- et d'une manière globale : pessimisme face aux retards annoncés de la campagne de vaccination de la population d'ici le mois de juin

De plus, le CA décide de ne pas envoyer les agents du départements 87 participer aux autres coupes nationales, pour peu qu'elles soient maintenues, en 2021.

Nous sommes les premiers navrés de cette situation mais il faut savoir prendre du recul pour mieux accueillir les collègues dès que ce sera possible

Bien sportivement, »

Réponse

« Bonjour à tous

Et meilleurs vœux à tout le CA de l'ASMA 87 de la part de la commission sports et croisières côtières

Cette décision est plus que compréhensible. La possibilité de coupes en 2021 devient de plus en plus improbable... La commission prendra une décision prochainement.

En espérant que vous pourrez organiser en 2022 dans de bonnes conditions

Sportivement

Vincent Salichon »

Point 2 : Point financier

Le trésorier expose le compte de résultats des activités 2020 provisoire. Le faible nombre d'activités explique que les disponibilités financières au 31/12/2020 sont de 61 908,65 €. Il pourrait y avoir une baisse de la première dotation au niveau du ministère mais ceci ne reste qu'une rumeur car on n'a aucune certitude ni sur cette baisse ni sur son niveau.

Aucune activité n'a pu être programmée pour 2021 car trop d'incertitudes sanitaires restent présentes. Plusieurs pistes pourront être envisagées comme des sorties plus nombreuses vers les grands parcs d'attractions mais aussi une augmentation de la part de l'ASMA 87...les choix se feront lors de CA complets .

Point 3 : Questions Diverses

Théâtre

Les spectacles annulés de novembre et décembre 2020 du Théâtre de l'Union ont été remboursés en intégralité aux agents. Pour 2021 il faudra attendre le mois de mai prochain. Une information sera faite aux intéressés le moment venu. Concernant les spectacles de la Mégisserie même procédure : les spectacles de 2020 ont été remboursés ; pour ceux de 2021 il faut attendre que l'échéance soit passée : ou bien les spectacles auront lieu ou bien ils seront remboursés de la même manière.

Concours photos

Le contexte sanitaire ne permettant pas d'organiser d'activités collectives (sorties, visites, ou autres), il nous a semblé intéressant de repenser ce genre d'activité individuelle ; large et facile participation et organisation aisée.

* Le concours photos « classique annuel » sera reconduit de juin 2021 à novembre 2021, le thème en sera dévoilé en juin.

* Un concours exceptionnel aura lieu du 1^{er} mars 2021 au 30 juin 2021.

Il aura pour thème « **Ma meilleure photo** ». Il s'agit de faire participer le plus grand nombre d'agents.

Deux photos au maximum par famille, quel qu'en soit le sujet, pas de thème imposé, (1 photo pour l'agent et 1 pour sa famille (conjoint ou enfant)).

Ne seront pas acceptées les photos déjà présentées aux concours « classiques » des années précédentes.

Le règlement détaillé sera rédigé et mis sur le site de l'ASMA 87 prochainement.

Le bureau restreint a décidé de récompenser les 10 meilleures photos :

Bons d'achat pour livres, CD ou DVD (les commerces de proximité seront privilégiés)

1^{er} prix : 250 € , 2^{ème} prix : 200 €, 3^{ème} prix : 150 €,

du 4^{ème} au 10^{ème} prix : 100 €.

Culture et Loisirs de proximité

Reconduction de cette opération pour le 2^{ème} trimestre 2021 (avril-mai-juin). Remboursement selon les conditions définies. Voir le détail sur le site.

Autres

Des idées d'activités futures ont été émises. Elles seront mises en place dès lors que le contexte sanitaire le permettra, et cela dans des conditions de sécurité optimales. Seul un CA ordinaire complet pourra les valider.

Le Président lève la séance à 11 h 55.